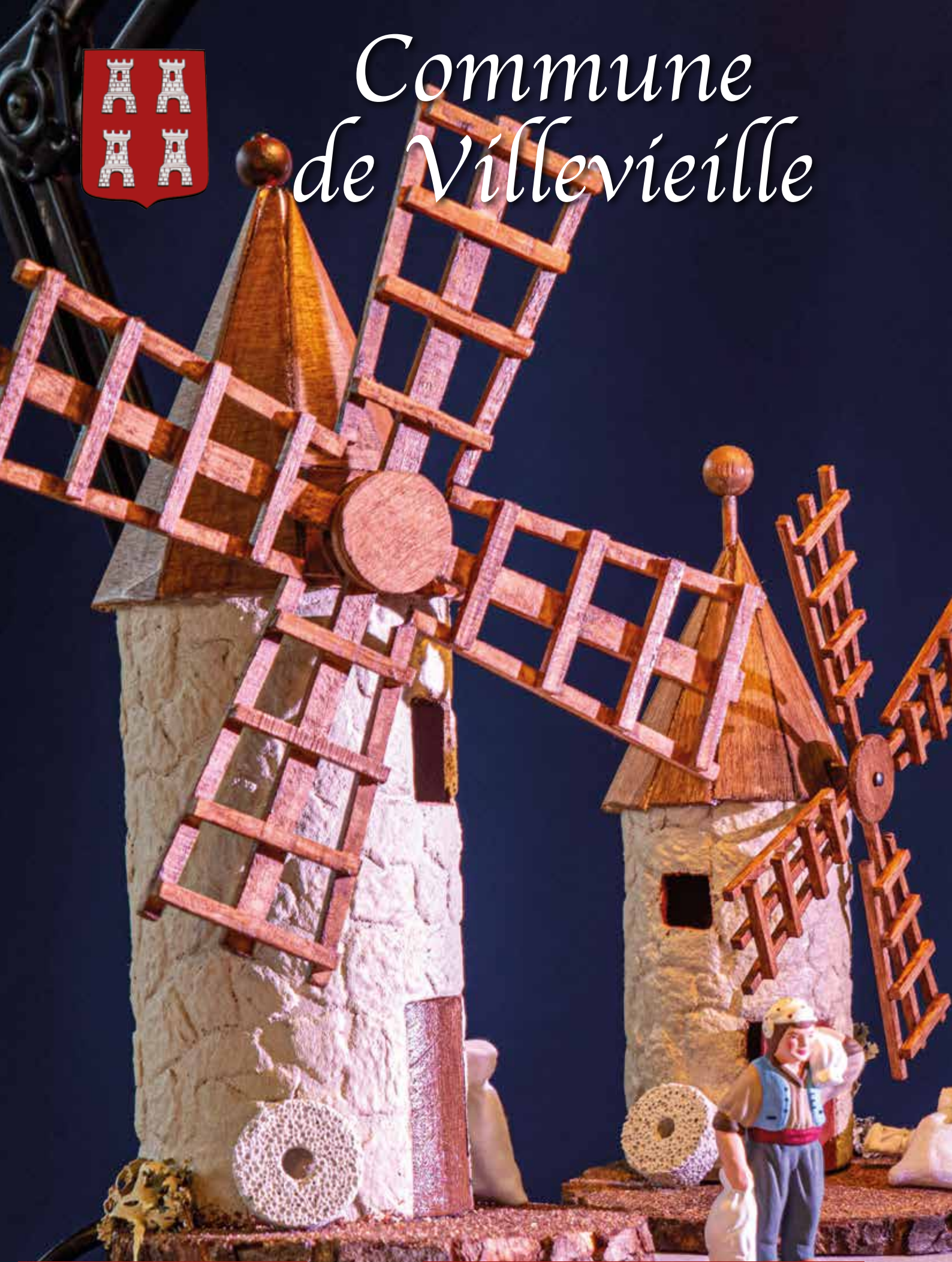




Commune de Villevieille



Décembre 2024

Journal d'information municipal

Sommaire



Mot du Maire Page 3

Actualités Page 4

La Vie au Village Page 8

Les Associations Page 14

HORAIRES ACCUEIL MAIRIE

LUNDI	9h-12h	14h-18h
MARDI	9h-12h	Fermé
MERCREDI	9h-12h	Fermé
JEUDI	Fermé	14h-18h
VENDREDI	9h-12h	13h-16h

Le service urbanisme reçoit sur RDV uniquement.
Contact urbanisme : 04 66 80 03 24
urbanisme@villevieille30.fr

Nous contacter: 04 66 80 03 24
mairie@villevieille30.fr

Nous suivre sur Facebook
mairie de Villevieille
<https://www.facebook.com/Mairie-de-Villevieille>



Recevez la newsletter
Inscrivez-vous sur le site
www.mairie-villevieille.fr

Création / Impression : LA BA COM* (30170) - 04 66 77 94 93

VŒUX DU MAIRE

2025

Madame le Maire et son Conseil Municipal
ont le plaisir de vous accueillir pour les vœux
le 10 janvier 2025 à 18h30





Le mot du Maire...

Chères Villevieilloises, chers Villevieillois,

Après avoir fêté Halloween nous allons nous retrouver pour fêter Noël, la fête de famille par excellence. Un village c'est un peu une grande famille, nous avons décoré le village et chacun attend son cadeau.

Le conseil municipal a réalisé les vœux de certains, il en reste beaucoup à accomplir. La situation très particulière du pays nous inquiète, quelles seront les répercussions sur le budget ? Il nous faudra peut-être différer certaines dépenses, les étaler sur plusieurs exercices.

Lors de la réunion du conseil d'école en juin, les parents d'élèves nous ont fait part de leurs inquiétudes pour la sécurité des piétons aux abords de l'école. Nous avons ensemble décidé de tracer une voie piétonne sur le chemin des Pradels. L'entreprise Colas a matérialisé en vert la voie de circulation réservée aux piétons. L'étroitesse de la chaussée ne nous offrait pas la possibilité de séparer autrement la voie. Chaque jour des enfants se rendent à l'école, des adolescents vont ou reviennent des arrêts de bus, des parents amènent leurs enfants à la crèche par ce chemin. Le conseil municipal a fait ce qu'il pouvait pour sécuriser vos déplacements il revient maintenant aux automobilistes de respecter la vitesse réglementaire, de ne pas se garer sur cette voie et de ne pas emprunter le sens interdit. Se conformer aux règles est la base indispensable pour bien vivre ensemble. Cela s'appelle la politesse, la courtoisie, si proche de l'école montrer aux enfants l'exemple relève du rôle éducatif de chaque adulte. Nous vous serions reconnaissants de nous aider à protéger les piétons et nous vous remercions de les respecter.

Vous découvrirez dans les pages qui suivent les autres travaux qui ont été effectués. Fin janvier l'entreprise Colas effectuera la réfection d'une partie du chemin de Piquet, la plus dégradée, de la voie Impériale à la route d'Ales. Puis ils enchaîneront avec les aménagements de la Gorguette et ensuite du rond-point des Quatre Chemins. J'invite ceux qui le souhaitent en mairie le lundi

20 janvier pour une présentation des aménagements du chemin de la Gorguette, rue de Florette et avenue du Mas de Guiraud.

Nous avons fait l'acquisition de la parcelle qui jouxte le parking de la mairie. Ces 1000m² étaient inscrits en emplacement réservé au PLU, ils représentent un enjeu pour la préservation des abords du village, un terrain plat avec une vue dégagée. Devenu communal depuis le mois d'octobre, il a été nettoyé par Alain Favas dans un premier temps.

En début d'année nous ferons l'acquisition d'une autre parcelle de 2000m² située sur le boulevard des Acanthes qui sera dédiée au stationnement. Un aménagement léger, sans imperméabilisation avec des éclairages solaires, sera réalisé. Cet espace permettra de régler les difficultés de stationnement à l'intérieur et en périphérie du village, notamment lors des manifestations qui se déroulent sur le parking de la mairie.

Le conseil municipal travaille afin d'améliorer votre cadre de vie. Je remercie les élus pour leur investissement, le travail assidu qu'ils fournissent avec bonne humeur, générosité et entrain. Nous avons à cœur de trouver des solutions aux difficultés que vous rencontrez au quotidien, d'innover, d'adapter notre commune aux enjeux d'aujourd'hui tout en préservant le patrimoine.

Je vous souhaite à toutes et tous de vivre d'agréables moments de convivialité, de partage et de joie durant ces périodes de fêtes. Je vous donne rendez-vous le vendredi 10 janvier au foyer afin de nous souhaiter le meilleur pour 2025.

Ont participé à ce bulletin municipal

Cécile MARQUIER

Marc PELERIN

Christel MARTIN-GUIGNERY

Véronique FOSSE

Philippe RENOU

Claire VILLARET

Emilie POUIGNER

Anaïs GERVA

Les Associations

Remerciements aux photographes amateurs sollicités

Actualités



Carnet rose

AUDRAN Lina née le 3 octobre 2024
KORKMAZ Ali né le 18 octobre 2024

Carnet blanc

ALMUNEAU Julien et PRIMARD Alexandra
Unis le 6 juillet 2024
GALIÈRE Ludovic et SERIN Stéphanie
Unis le 18 juillet 2024
SVENSEN Ulrich et FÉLIX Jennifer
Unis le 3 août 2024
SANTOLUCA Thomas et FERNANDEZ Laetitia
Unis le 7 septembre 2024
GROUVEL Guilhem et DELCHET Sabine
Unis le 5 octobre 2024

Carnet de deuil

AUZIÈRE Yolande, épouse GUÉRIN, décédée
le 27 mai 2024

CRAYE Gilberte, veuve DANEAU décédée le 18
juin 2024
SCALARI Daniel décédé le 19 juin 2024
COUDERC François décédé le 18 juillet 2024
CHAZAL Henri décédé le 29 juillet 2024
CHATILLON-SCHMIDT Christiane, veuve
CALISTRI, décédée le 31 juillet 2024
CATTEZ Gérard décédé le 2 août 2024
GICQUEL Colette, veuve LEBRUN, décédée le 8
août 2024
DHIEU Nicole, veuve WALKOWIAK, décédée le 19
août 2024
LE MANCHEC Gabrielle, veuve PELTIER,
décédée le 19 septembre 2024
MADEJ Irène décédée le 26 septembre 2024
MOURET Yves décédé le 29 octobre 2024
LONGUET Mylène décédée le 18 novembre 2024

Etat Civil arrêté le 25 novembre 2024



Dates à retenir

Vendredi 10 janvier :	Vœux du maire	Dimanche 30 mars :	Loto APE
Vendredi 17 janvier :	Assemblée générale de l'association du Foyer	Dimanche 6 avril :	Vide grenier APE
Samedi 18 janvier :	Galette du Club Taurin	Dimanche 13 avril :	Vide grenier club taurin
Vendredi 24 janvier :	Assemblée générale de l'association ASSV	Samedi 10 mai :	Fête de printemps C.Taurin
Dimanche 16 mars :	2 ^{ème} cueillette de plantes sauvages	Samedi 24 mai :	Concert au château de Villevieille (Orchestre symphonique de Montpellier)
Samedi 22 mars :	Loto club taurin	Samedi 21 juin :	Fête de la musique

ALLO ? LA MAIRIE ? J'AI UN PETIT PROBLÈME...

*J'ai l'impression que mon
égout est bouché !*

A qui je m'adresse ?

Syndicat d'assainissement
04 66 77 10 10

Le week-end

SA RUAS numéro d'astreinte
0 96 90 323 552

Au coût d'un appel local

*Je n'ai plus d'eau,
c'est normal ?*

A qui je m'adresse ?

Syndicat intercommunal
d'eau potable
04 66 80 40 15

Dépannage 24h/24

04 30 62 10 08

• *Je déménage et je n'ai pas de carte d'accès
à la déchetterie*

• *Ce matin je n'ai pas trouvé ma poubelle !*

• *On a dû me la voler !*

• *Ma poubelle n'a pas été collectée !*

• *Je viens d'arriver, je n'ai pas de poubelles*

A qui je m'adresse ?

Collecte et valorisation des déchets :
communauté des communes

Un seul numéro : Tél. : 04.66.80.98.40

PRIX DÉPARTEMENTAL

Le samedi 12 octobre a eu lieu la remise du Prix départemental du CAUE à la Chartreuse de Villeneuve-Lez-Avignon. La commune a été distinguée pour l'aménagement de l'impasse de la Migrane. Le jury nous a attribué le prix dans la catégorie espaces publics.

Nous sommes très heureux de cette reconnaissance, nous avons apporté une attention particulière à cet espace. Il fallait conserver son aspect bucolique, garder la végétation présente autant que possible, compléter avec quelques espèces locales adaptées au climat. Les pavés enherbés laissent pénétrer l'eau tout en la canalisant en son centre pour l'évacuer par l'avaloir qui se trouve au fond de l'impasse. Le poteau électrique disgracieux a été retiré. Cet aménagement outre son aspect visuel permet de rafraîchir cet espace durant la période estivale. N'hésitez pas à vous promener dans le village pour découvrir ce lieu et les rues végétalisées alentour.



Avant



Après



UN NOUVEAU JEU POUR LE PLUS PETITS DANS LE PARC DES TERRIERS

La municipalité a récemment organisé une rencontre avec les assistantes maternelles de notre commune afin d'échanger sur les besoins des plus jeunes enfants. Au cours de cet échange, une demande spécifique a émergé : l'installation d'un nouveau jeu adapté aux tout-petits.

Suite à cette demande, nous avons pris l'initiative de commander une structure ludique spécialement conçue pour répondre aux besoins des enfants à partir de 6 mois. Cette nouvelle installation viendra compléter les équipements déjà en place dans nos aires de jeux.

Par ailleurs, nous allons également procéder à une vérification complète des autres éléments de jeu existants. Les structures seront inspectées et, si nécessaire, réparées afin de garantir la sécurité et le bien-être de nos plus jeunes citoyens.

Nous restons à l'écoute des suggestions des familles et des professionnels de la petite enfance pour continuer à améliorer nos espaces publics et offrir des lieux de jeu et de détente adaptés à tous les âges.

La commission vie au village

Travaux

En cette fin d'année, l'entreprise Colas, avec qui nous avons un marché à bons de commande, est intervenue pour réaliser différents chantiers. Le montant total de ces travaux s'élève à 66 000 €.

Une reprise de la Traverse Cavalière était nécessaire car son accès était devenu quasiment impossible.

Les pluies avaient également endommagé la chaussée un peu plus bas sur la vieille route. Le revêtement a été repris, et la pente a été améliorée pour faciliter l'écoulement de l'eau dans le fossé.

Sur le chemin de la Truque un passage béton a été réalisé afin de canaliser l'eau lors des fortes pluies. Cela évitera que l'eau s'écoule sur la chaussée et creuse les accotements.

Chemin des Pradels, la voie a été partagée en deux types de circulations. Le cheminement piéton en vert (nous l'espérons) permettra aux enfants qui se rendent ou reviennent de l'arrêt de bus de circuler en sécurité. Cet aménagement a été réalisé en concertation avec les parents d'élèves. Nous souhaitons que chacun fasse preuve de compréhension en respectant le marquage au sol. Il est interdit de stationner et de rouler sur cette bande. La sécurité des piétons est l'affaire de tous, une vitesse modérée aux abords de l'école et de la crèche est de rigueur cela semble une évidence et pourtant. Le respect du sens interdit n'est pas aléatoire !!! Il est interdit de se rendre à l'école par le chemin de Canta é ris.



Vieille Route



Traverse Cavalière



Chemin des Pradels



APPARTEMENT DE LA CURE

L'entreprise Garcia a effectué une intervention sur la façade de l'ancienne Cure. Une fissure présente depuis quelques temps au-dessus de la porte de la bibliothèque s'était agrandie. Des infiltrations d'eau venant de cette fissure avaient endommagé le mur et le parquet à l'intérieur du logement.

Une fissure similaire côté impasse de la Cure sera réparée prochainement, dès qu'Enedis aura déplacé un câble gênant l'intervention de l'entreprise.

Les agents de la commune ont, pour leur part, réparé le mur et le sol dégradés. Ils ont repeint porte et volets avant l'attribution du logement.

C'est le CCAS qui examinera les demandes que nous avons reçues en mairie et en fonction des sept critères définis par la commission en octobre sélectionnera le futur locataire.



LA SÈVE DU CORBEAU

Guilhem Martin



La sève du corbeau est un mélange de matières végétale et animale, d'animaux et de corps beaux, de corps et de psyché. Treize contes pleins de verdure, de fougues et de vie, écrits à l'encre d'arbre, de vin nouveau et de sang frais...

Les animaux impliqués peuvent, pour les besoins de la cause, changer d'aspect ou se métamorphoser sans l'avoir toujours choisi. L'histoire s'écoule sans but (encore que), souple, organique, obligeant les personnages à plus d'ouverture, induisant réparations, adaptations ou régénérescence...

Dépassés par la nature, les êtres composent avec et, dociles, finissent par en bénéficier. Ce recueil fait aussi passer, au-delà de toute morale, une franche humanité ; et lorsque dans l'histoire l'enfant est maltraité, la magie de la vie vient si besoin donner un coup de main.

Guilhem Martin s'intéresse très tôt à la botanique et aux animaux. Il passe des heures à observer et vivre la nature... Son travail de thèse de troisième cycle dans les domaines de la géologie, de la paléontologie et de la préhistoire étend sensiblement sa connaissance des hommes et de leur environnement. À côté de cela, les contes l'accompagnent depuis son plus jeune âge. Il en raconte à ses petits frères puis, plus tard, à ses propres enfants. Des histoires qu'il invente le plus souvent...

Collection Miroirs du réel

Parution le 22 août 2024

112 pages - 13 €

Broché - Format : 13,5 X 21,5 cm

EAN13 : 9782336472379



Vie au Village



Course ELA



Soirée cinéma



Bardage en bois



Exposition au Temple



ALBUM 2024

Vie au Village



Fête votive



Forum des associations



Halloween



Tour de France

ALBUM 2024

Vie au Village

LE PETIT MARCHÉ...

Cela fait maintenant quatre ans que vous pouvez venir régulièrement y faire vos emplettes.

Cela fait quatre ans que les commerçants sont présents quelque soit le temps pour remplir vos cabas.

Vous trouverez sur les étals...

- avec Nicolas : les fruits & légumes de "Loka-terre" de Villevieille ;
- avec Camille: les Vins de Famille de Villevieille ;
- avec Hugues les pains Paysans de Saint-Dionisy (farines de Villevieille) ;
- avec Théo: les olives et tapenades du jardin de l'olivette de Villevieille ;
- avec Nicolas les miels de Salinelles ;
- avec Julien : la charcuterie et les fromages des Burons d'Auvergne.

Mais aussi avec Françoise des pâtisseries maison; avec Nathalie des "fougasses"; avec Lesley des thés ; avec Cécile des plantes sauvages de la Vaunage en tisanes ou sirops.

• "La Frip Ambulante" est là aussi régulièrement avec ses robes et manteaux...

Et le premier jeudi du mois, on y trouve les produits des "Glaneur'euses".

Vous voyez, tous les forains sont du coin.

Comme on a beaucoup de musiciens aux alentours, la mairie met à leur disposition un emplacement. Et c'est donc en musique que l'on peut faire ses courses à partir du mois d'avril jusqu'à ce qu'il fasse trop froid... (Noël)

Une fois les cabas bien remplis, on peut aussi trouver, selon la semaine, un repas africain avec Ama ; indien avec Kalai ; guadeloupéen avec Franck ; traditionnel avec Manon ou des poissonniers passionnés avec Math & Jo...

La mairie met des tables à votre disposition pour ceux qui souhaitent consommer sur place. En amenant ses couverts et son verre, on peut alors partager un bon moment convivial entre amis.

Alors à jeudi prochain...

Marc PELERIN



Pour rappel, le "Petit Marché" c'est de 18h00 à 20h00, le jeudi sur le parking de la mairie.



COMMÉMORATION ARMISTICE

Ce 11 novembre de nombreux habitants se sont réunis pour honorer notre devoir de mémoire. Madame le maire a rendu hommage à nos soldats et combattants en faisant lecture du texte de Sébastien Lecornu ministre des armées.

Nous tenons à souligner et à remercier la présence des enfants de l'école cette année, bravo aux enseignants d'avoir réussi à mobiliser parents et enfants et bravo aux enfants pour leur chant de la Marseillaise.

Ce fut un bel hommage réunissant petits et grands.

LE LAVOIR

Durant plusieurs mois nous avons assisté au spectacle désolant du lavoir à sec. Il semblerait que des racines soient les causes du problème. Michel Pollano en a retiré une grosse quantité au niveau d'un regard et il a ensuite envoyé de l'eau sous pression dans la canalisation. Le lavoir s'est à nouveau rempli d'eau claire.

Le lavoir a été construit en 1881, il est alimenté en eau par la font ronde, construite deux plus tôt, en 1879.

La canalisation en terre cuite qui achemine l'eau est de cette même époque sur la quasi-totalité de la distance qui sépare la font ronde du lavoir. Il est prévu de faire appel à une entreprise pour un passage de caméra, un curage et certainement un chemisage.



RENTRÉE SCOLAIRE 2024

L'école bat des records d'affluence. 182 enfants scolarisés pour l'année scolaire 2024/25 à l'école de Villevieille. L'inspection d'académie a ouvert une huitième classe. Cette nouvelle classe a pris place dans le deuxième algéco qui se trouve dans la cour de l'école depuis plusieurs années.

Un troisième algéco a été mis en place début novembre pour les besoins des accueils de loisirs périscolaires. La commune continue à mettre à disposition de l'école la grande salle du foyer notamment pour les activités de motricité.



La construction d'un nouveau bâtiment pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions devient une nécessité. La demande est à l'étude à la Communauté des communes du pays de Sommières. Depuis 2003 la compétence scolaire est exercée par l'EPCI, fonctionnement et investissement.

Avec ses 18 communes la gestion des écoles est complexe et couteuse mais nous espérons que ce dossier avance rapidement pour le bien de tous, enfants, enseignants et l'ensemble des agents.

Quelques nouveautés pour cette rentrée :

Un portail famille, pour une simplification des démarches. Ce service en ligne personnalisé et sécurisé permet inscription, réservation ou annulation des repas, réservation ou annulation de la garderie (soir et matin), transmission de documents et de justificatifs.

Portail famille :

<https://paysdesommières.portail-familles.app/>

Il existe également depuis la rentrée une application gratuite pour consulter les menus. Le nouveau délégataire de restauration scolaire offre la possibilité de télécharger l'application mobile IOS et Android. Il faut télécharger l'application Terres de cuisine sur GoogleApp ou l'AppStore.



Et toujours : PROF EXPRESS

Un soutien scolaire adapté à chaque niveau, accessible en ligne à tous les habitants de la CCPS sans frais. Ce service est entièrement financé par la CCPS. Des enseignants certifiés de l'Education nationale assurent des sessions d'aide aux devoirs 6 jours sur 7 (du lundi au dimanche de 17h à 10h sauf le vendredi).

Des documentalistes, coachs et conseillers d'orientation certifiés sont également disponibles.

Pour vous inscrire <https://www.soutienscolaire-ccps.com>

Environnement

BIODIVERSITÉ, MON AMOUR !

*Sans elle, nous n'existerions pas
Et lorsqu'elle est fragilisée, c'est notre santé qui vacille...
L'espèce Humaine fait partie de cette biodiversité qui va
du plus petit microbe au plus gros mammifère en passant
par les plantes, les champignons etc. Ensemble, par une
coévolution, le vivant a élaboré des mécanismes de survie
et d'adaptation.*

*Ainsi en va-t-il de notre micro biote intestinal (1 à 2 kg
de micro-organismes en moyenne, ce n'est pas rien !) sur
lequel repose nos défenses immunitaires. Plus surprenant,
la fréquentation du même intestin par des vers parasites
dès l'enfance « éduquerait » notre système immunitaire en
lui apprenant à ne pas sur réagir aux produits alimentaires
reconnus comme allergisant.*

*Il en va de même de la cohabitation dès
l'enfance avec les animaux de la ferme eux
même porteurs de virus et de bactéries.*

*Sans tomber dans l'angélisme de la « bonne
nature » et en reconnaissant les avancées de la
médecine curative, il n'en est pas moins vrai
que se pose la question de l'artificialisation
de notre mode de vie.*

*Aux Etats Unis, une étude comparative menée
au sein de divers groupes de population,
montre que c'est la communauté Amiche qui
développe le moins de troubles allergiques et
d'asthme.*

De là à vouloir vivre comme les Amiches...



Araignée femelle
portant ses petits



Bourdon sur fleurs d'Abelia grandiflora
Parking du château de Villevieille
Octobre 2024

Chacun fera son choix.

*Mais on peut commencer, comme le fait un
programme gouvernemental en Finlande,
par remettre des bacs de terre végétale dans
les jardins d'enfant pour que se développe en
même temps que leur immunité, des légumes,
des fleurs et même des araignées.*



NETTOYAGE, TOUS CONCERNÉS !

*Elle s'appelle Véronique, ils s'appellent, Michel et Alain,
En cette période de toast et en reprenant la chanson de
Stromae*,*

*« Je voudrais lever mon verre à ceux qui ramassent les
verres... » Et les plastiques et les papiers qui jonchent trop
souvent nos espaces publics.*

*Ils le font parce que c'est leur travail de rendre propres les
rues du village mais parfois, ils sont aussi découragés par
les comportements qui génèrent ces pollutions.*

*Alors, si vous pouvez faire le geste devant chez vous de
ramasser les déchets, jetés là par d'autres, tous vous en
seront reconnaissants.*

Merci pour eux !

*Rappel, si vous souhaitez réaliser une opération collective
de nettoyage de votre rue ou de votre quartier, la mairie peut
vous fournir un appui logistique.*

() Stromae, compositeur interprète Belge, d'origine Rwandaise.*



UNE IDÉE DE PROMENADE...

Comment rejoindre Pondres ou Carrefour Market en partant du centre du village, sans emprunter ou presque d'axe routier ?

C'est à cet exercice que nous vous convions pour une promenade d'une heure trente à deux heures aller-retour.

Au départ de la mairie, traverser le village en passant sous l'horloge puis la rue du château.

De là rejoindre la Rampe des Aires puis la route de Nîmes.

A l'arrêt de bus « Mas de Guiraud » traverser par le passage piéton et remonter quelques mètres à droite du micocoulier pour prendre le sentier du Roc (signalétique en projet).



Suivre le sentier en admirant la vue jusqu'au chemin des Cigales (route d'Uzès)

Le traverser en faisant attention à la circulation et prendre en face le chemin de Ligouste. Longer le fossé, le traverser et atteindre le chemin goudronné de Fond Ronde.

Prendre à gauche puis avant le Mas de Mestre reprendre à droite le chemin de Capestan.

Le suivre jusqu'à la Voie Impériale.

En prenant à droite, on rejoint le lotissement de la Tuilerie

qui permet d'atteindre le supermarché par un petit escalier puis la maison médicale et le hameau de Pondres.

Pour le retour, à la sortie du lotissement vers la Voie Impériale, prendre à gauche et remonter le sentier de Fond Ronde, en direction du Mas de la Rivoire. A la jonction du chemin goudronné de Fond Ronde, prendre à droite pour rejoindre le chemin de Ligouste, précédemment emprunté et revenir par le sentier du Roc au centre du village.



Durée	51min
Distance	4,72 km
Dénivelé positif	43 m
Dénivelé négatif	43 m
Point haut	95 m
Point bas	52 m



DU TRI SÉLECTIF SUR L'ESPACE PUBLIC

Une demande d'équipement de tri sélectif a été déposée par la mairie en septembre.

Elle répond à un appel à projet lancé par l'organisme CITEO, chargé d'organiser le recyclage en France.

Le parc des loisirs des Terriers sera donc équipé prochainement d'un abri bac double flux :

- Un pour les emballages
- Un pour le non recyclable

Complété par une mini colonne à verre.



Le marché hebdomadaire du jeudi soir, sera également doté de corbeilles de tri mobiles.

A nous tous de faire vivre ces équipements par notre engagement citoyen !



Association des Parents d'Elèves (APE)

Pour clôturer les vacances d'été, l'APE (Association des Parents d'Elèves) a tenu sa buvette, lors de la soirée « cinéma en plein air », organisée par la Mairie dans le magnifique jardin de l'Aube !

Le jour de la rentrée, toujours avec le soutien de la Mairie, l'APE a proposé le traditionnel petit déjeuner aux enfants et à leurs parents.



Au cours d'une soirée conviviale qui s'est tenue au Foyer, le 27 septembre dernier, l'occasion nous était donnée de remercier l'ensemble des parents bénévoles qui font vivre notre association, mais aussi d'accueillir les parents des nouveaux écoliers.

Les membres du conseil d'administration ont élus lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 3 octobre dernier. Il se compose de 8 membres et 3 nouveaux parents d'élèves ont rejoint l'association .

L'équipe s'est immédiatement réunie pour travailler sur les différents évènements de l'année avec un agenda bien rempli, dont vous trouverez le détail ci-après :

- ▶ **Le Vide-Grenier d'Automne** du 17/11/2024 : il se tiendra pour la 3^{ème} fois sur le parking du foyer...
- ▶ **La Fête de Noël** : le 13 décembre. En étroite collaboration avec l'équipe enseignante ainsi que le périscolaire, nous mettrons tout en œuvre pour proposer une belle fête.
- ▶ **Le carnaval** : Date qui reste à confirmer, mais comme tous les ans, nos enfants partiront de l'école pour animer les rues du village. Elle se clôturera par l'élection du plus beau déguisement !
- ▶ **Le loto du 31/03/2025** : il se tiendra comme chaque année au foyer et on prévoit de très beaux lots à gagner !
- ▶ **Le Vide-Grenier de Printemps** : 06/04/2025
- ▶ **La Fête de fin d'année** du mois de juin

NOUVEAU À VILLEVIEILLE



GRES AVENTURES

L'association Grès Aventures, créée en 1997, a récemment déplacé son siège à Villevieille. Elle s'adresse à toute personne résidant sur un périmètre géographique Gard-Hérault, couvrant le Sommiérois et la Vaunage.

C'est une association principalement dédiée aux activités de randonnées pédestres classiques de tout niveau et pour tous les goûts. Nous souhaiterions aussi l'ouvrir à d'autres animations tel que courses d'orientation, randonnées avec guide, etc. Si vous aimez animer, beaucoup de liberté vous sera offerte pour vous exprimer.

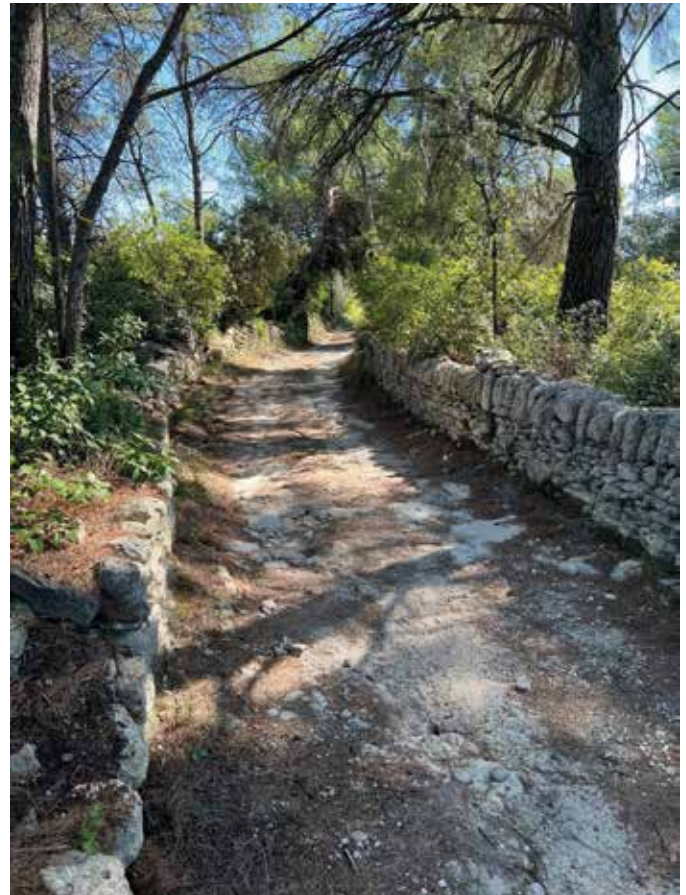
Nous vous proposons des randonnées découvertes pour tous les niveaux et tous les âges ; les mardis, jeudis, dimanches, journées patrimoine, week-end et voyages en groupe dans la convivialité et la bonne humeur. Le programme est disponible sur <http://www.gres-aventures.com>. Vous y trouverez aussi les modalités des inscriptions aux randonnées, covoiturage, etc.

Grès Aventure fait partie du réseau de la Fédération Française de Randonnée (FFR) qui est connue et reconnue au niveau Européen. La cotisation à Grès Aventures est de 20 euros par personne plus l'assurance obligatoire de la FFR qui coûte entre 28 et 86 euros selon que l'assurance soit individuelle ou familiale, inclus ou non les accidents corporels ou autres options.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus à participer à nos randonnées sans engagement du moins à deux reprises.

Bienvenue sur les sentiers de notre région avec Grès Aventures.

N'hésitez pas à nous contacter sur gres.aventures@gmail.com et un de nos animateurs vous contactera.



FFRandonnée 
Association affiliée

Associations

NOUVEAU À VILLEVIEILLE

Danse libre Sud-Américaine

Séance de danse libre Sud-Américaine, tous les jeudis à 20h, au foyer de Villevieille.

Venez découvrir une variété de rythmes musicaux, stimuler votre corps et votre esprit, et surtout trouver votre bien-être.

!! Le cours est adapté à tout le monde, pas besoin d'être expérimenté en danse. !!

Mon objectif est de vous guider et de vous faire découvrir la danse-libre "Latinoamericana".

Vous accompagnez à relâcher votre esprit, libérer la charge mentale et vous faire du bien corporellement, le tout accompagné de différents rythmes musicaux.

En résumé, il s'agit de vivre la musique, de se laisser accompagner par les vibrations du son et celles de notre intérieur. Notre corps est un incroyable compagnon d'une intelligence formidable.

Si on le laisse faire ses mouvements et ses sons, il est fort possible d'en découvrir un trésor d'équilibre et de joie.

Tarif - 1 cour par semaine

Durée: 1h15

15 € par cours

Carte 10 Séances 140€

L'année : 280€ +30% remise pour le stage vacances

Contact

06 82 28 89 60

Jennifer JARAMILLO HORSCHITZ

jaratusjenne@gmail.com



NOUVEAU À VILLEVIEILLE



FITNESS FORM

Activités proposées :

- Cours L.I.A Fitness les **mercredis de 19h à 20h** :

Le **L.I.A** est idéal pour se défouler et brûler des calories, tout en travaillant l'endurance et la coordination. Chaque cours se déroule en musique, l'objectif étant de suivre la chorégraphie du coach.

- Cours de renforcement musculaire **les jeudis de 19h à 20h** :

- **Cuisse Abdos Fessiers**
- **Circuit training**

Julie BOISSIER (Animatrice Fitness)

Passionnée de danse et de fitness depuis plus de 20 ans, j'ai passé mon Brevet professionnel au CREPS de Montpellier en 2010.

Par la suite, j'ai travaillé dans des salles de sport ainsi que dans plusieurs associations.

Je me suis perfectionnée en danse au travers de stages professionnels à New-York et Los Angeles.

J'aimerais partager ma passion pour le sport et permettre à tous de se défouler dans la bonne humeur !

Les cours débuteront dans la salle 2 du foyer de Villevieille **à partir du mercredi 15 janvier 2025.**

1 COURS D'ESSAI GRATUIT

Les pré-inscriptions sont ouvertes, n'hésitez pas à me contacter :

Par téléphone : **07 84 51 90 94**

Par mail à l'adresse : **juliefitnessform@gmail.com**

Je vous attends nombreux et plus motivés que jamais !!!

Club Taurin Lou Seden

Villeviellois, Villevielloises,

Alors que nous approchons de la fin de cette année, il me semble important de revenir sur les moments forts qui ont rythmé la vie de notre village, et parmi eux, notre fête votive tient une place particulière. Cet événement, ancré dans nos traditions, est bien plus qu'une simple célébration : c'est un temps de partage, de convivialité et de retrouvailles, qui rassemble toutes les générations autour de notre village.

Cette année encore la fête votive a été un véritable succès. Grâce à la participation active de chacun — des bénévoles dévoués, de nos sponsors, des habitants, de la mairie ainsi que des agents municipaux — nous avons pu vivre des instants mémorables, dans la joie et la bonne humeur. Que ce soit lors de la fête votive ou celle du printemps, de la galette des rois, du loto et du vide grenier, l'esprit de solidarité et de fraternité a rayonné à travers notre village.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ces événements. Votre engagement et votre dévouement sont essentiels pour faire perdurer nos belles traditions. Grâce à vous, la fête votive ainsi que les autres festivités demeurent un temps fort de notre commune, un moment attendu avec impatience.

Alors que l'année s'achève je vous adresse, au nom de tout le comité des fêtes, nos remerciements. Continuons, ensemble, à faire vivre l'âme de notre village à travers nos traditions et nos valeurs.

Au plaisir de vous retrouver l'année prochaine pour de nouveaux moments de fête et de partage.

Bien à vous,

Nicolas MENARGUES
Président du Club Taurin Lou Seden





Association Régionale d'Attelage du Languedoc Roussillon (ARALR)

Durant cet été, particulièrement chaud, de nombreux attelages de l'Association Régionale d'Attelage Languedoc Roussillon se sont rendus dans des régions septentrionales en séjour ou en randonnée.

En septembre, tandis que les chemins de la balade automnale de Nages et Solorgue furent parcourus sous un soleil radieux, les concours de Parignargues se sont déroulés sous des cieux beaucoup moins favorables. Des entraînements sont proposés, pour tous les niveaux, en vue de perfectionnement et/ou en préparation des divers concours d'attelage.

Quelques attelages de l'ARALR sont prêts pour leur participation au prochain championnat de France.



Des informations sont disponibles sur le site « aralr.fr ».

Des renseignements plus précis peuvent être obtenus par courriel à « contact@aralr.fr ».



Les Amis de l'Église

Les amis de l'église prévoient le pèlerinage des gardians à Lourdes du 24 au 26 octobre 2025.

Ce pèlerinage a lieu tous les deux ans et c'est toujours un grand moment de retrouver tous les gardians, arlésiennes et le monde de la bouvine.

Avec le salut à la grotte, la grande messe du dimanche avec la bénédiction des gardians et chevaux, un moment de recueillement de toute la bouvine.

Vous pouvez déjà réserver vos places auprès de Vincent Moulin 04 66 80 08 17 ou M^{me} Paul Liliane 06 25 63 54 50.



Associations

SEL'ÉCHANGE... C'est l'échange !

L'assemblée générale bisannuelle de l'Association SEL'ÉCHANGE s'est tenue cette année, en extérieur, devant le foyer. Quatre-vingt membres étaient présents ou représentés.

Le secrétaire Roger CARUANA a dressé le bilan des deux dernières années. De l'entraide, des échanges de services, du prêt de matériel, des petits dépannages, des aides en informatique, aux nouvelles technologies. Tout cela bien sûr, sans échange d'argent. Mais aussi des sorties et visites : l'architecture d'Uzès, la Grotte Chauvet, les mines d'Alès, et d'autres lieux remarquables.

Il a rappelé les bonnes relations avec des associations locales ou voisines :

* l'A.S.S.V de Villevieille avec qui un chantier de débroussaillage du site de Fontbuisse a été mené à bien, lors d'une belle matinée.

* Entraide et Loisirs d'Aujargues, pour la participation à des sorties.

* et d'autres...

Le bilan financier est positif, certes, mais la prudence est de mise. En effet il faudra changer bientôt de site internet, et si une solution miracle n'est pas trouvée, la dépense sera très importante.

L'assemblée a élu un nouveau Conseil d'administration (CA) : Roger Caruana sera président, Michèle Collet trésorière, Nathalie Pinto secrétaire. Le CA compte aussi Mireille Dufour, Vainui Bourcart, Claude Conti et Michel Zanga.

Le nombre des membres inscrits avoisine actuellement les 140. Mais le nombre n'est pas la priorité. L'implication dans l'association et le temps que chacun peut donner aux autres est le plus important.

SEL'ÉCHANGE se retrouve en principe le deuxième lundi de chaque mois au foyer. Si l'on y parle d'échanges, de services, de la marche du SEL, on se retrouve surtout autour de magnifiques buffets de Sucré-Salé que l'on partage dans le style « Auberge Espagnole ».



Assemblée Générale - JUIN 2024



Lors des Café-Sel, au Fournil d'Aujargues une vingtaine de membres se retrouvent régulièrement une fois par mois, autour d'un verre pour échanger, demander ses conseils, et mieux se connaître.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, une sortie visite des Carrières de Lumières en covoiturage, le 11 novembre est dans les tuyaux.

SEL'ÉCHANGE ce n'est ni S.O.S. Amitié, ni un C.C.A.S., ni Le BON COIN....

C'est autre chose.

Si vous voulez nous connaître : selechange.seliweb.net

Contact

Roger CARUANA : 06 80 24 51 55

Nathalie PINTO : 06 50 41 94 69

ATELIER TERRE ASSOCIATION LA CHAMOTTE

« L'homme se demandera sans fin de quel limon,
de quel argile il est fait. »



La terre, matière à modeler pour tous.

L'association la Chamotte propose tout au long de l'année :

- des **ateliers terre hebdomadaires**, pour les enfants, adolescents et adultes.
- Des **interventions** scolaires et dans d'autres structures (lieu de vie, Foyer d'accueil médicalisé, crèche, collège...)
- Des **stages**
- Des expositions

Nous alternons et associons le travail individuel et collectif.

Horaires des ateliers de temps libre

Ados-Adultes :

- Lundi soir de 20h à 22h
- Mardi de 17h à 19h
- Mercredi de 17h30 à 19h30
- Jeudi de 18h à 20h
- Cours individuel et journées initiation au tour de potier

Enfants 6-12 ans :

- Mercredi de 14h15 à 15h30
- Mercredi de 15h45 à 17h



Les stages pendant les vacances scolaires

Les vacances de Noël

- Enfants : sur le thème de la maison le nid, initiation au tour de potier, le lundi 23 et mardi 24 de 9h à 12h

Les vacances d'hiver

Sur le thème de l'air, fabrication d'instruments de musique et création de masques.

Le lundi 17 et mardi 18 février, de 9h à 12h.

Les vacances de printemps

Lundi 14 et mardi 15 avril

La chrysalide, le cocon et l'insecte

Journées Ados-adultes

Dimanche 16 février

Journée fabrication de marmite, contenant, pour marmite norvégienne.

Dimanche 30 mars

Création de suspensions

*Pour tout renseignement,
vous pouvez nous contacter à
l'adresse indiquée ci-dessous*

ASSOCIATION LA CHAMOTTE
2, boulevard de l'Aube
(face à la bibliothèque) à Villevieille
Tél. 06.70.15.86.19
Mail : agnes.mourey@orange.fr



Associations

Les Glaneur'euses



Nous souhaitons tous, que les changements nécessaires se fassent en douceur, à notre rythme en préservant santé, optimisme et liberté.

Le temps suit son cours, il va trop vite. Si nous devons résister ce n'est pas au temps qui passe, mais à la manière dont il s'écoule.

Que se passe-t-il autour de nous, comment faire mieux, quelle action privilégier ?

Depuis plusieurs années déjà, nous animons un collectif de joyeux cueilleurs et glaneurs qui passent du temps ensemble.

L'association tente de concevoir un programme de récoltes et des transformations sans gaspiller notre temps et notre énergie.

Comment aider un producteur à valoriser sa production qui risque de se gaspiller ? nous pouvons intervenir.

Glaner c'est aussi vagabonder avec la noble ambition de redonner de la valeur aux richesses de Dame Nature, ou simplement le désir d'en savoir plus, de découvrir les richesses du petit patrimoine. Grâce aux ateliers cuisine les compétences sont partagées.



Les repas conviviaux mensuels sont l'occasion d'une bonne auberge espagnole et de communiquer avec les adhérents et sympathisants, ceux qui n'ont pas la possibilité de venir aux récoltes.

Nous vous y espérons chaque fois nombreux, pour trinquer, débattre et apporter votre grain de sel. Voire votre piment.

E.mail : les.glaneureuses@laposte.net

Tél : 07 83 81 20 80



Association pour l'accueil des réfugiés du Sommiérois (AARS)

Vous connaissez peut-être déjà l'association AARS qui a déjà été présentée dans quelques bulletins municipaux de Villevieille.

Pour rappel, il s'agit d'une association d'accueil des réfugiés du Sommiérois.

Depuis 7 ans bientôt que cette association existe, nous avons suivi un certain nombre de familles de provenances diverses, environ 70 personnes adultes et enfants, que nous avons accompagnées dans leurs démarches pour obtenir la légalité de leur séjour en France : soit par le droit d'asile, soit par l'obtention d'un titre de séjour,

Ces démarches sont longues et fastidieuses, nécessitant des accompagnements nombreux que nous avons jusqu'ici organisés. A l'heure actuelle, la plupart de nos familles ont réussi ce parcours et acquis une quasi autonomie. Quelques familles après avoir obtenu un travail et certaines un logement social en dehors de Sommières sont parties.

Actuellement sur Sommières restent 5 familles toutes légalement établies.

L'arrêt à Sommières de l'activité d'accueil du Centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA), de Nîmes a arrêté l'afflux de ce type de familles. Restent des familles qui essaient d'obtenir un titre de séjour ce qui actuellement n'est pas facile et que nous aidons donc.



Cet été nous avons repris notre activité cours de piscine pour quelques enfants (voir photos) et nous avons débuté à organiser une manifestation : remise de médailles comme aux Jeux Olympiques !

Pour ce faire, nous avons besoin de ressources financières et organisons des manifestations.

Dans le courant de l'hiver nous ferons venir un conférencier sur le thème de l'exil.

Et en mai, nous avons le plaisir de vous annoncer un concert au château de Villevieille par l'Orchestre symphonique de l'Université de Montpellier, OSUM, dont le chef est un ancien villevieillois, René Vacher, le samedi 24 mai 2025 !

Ce concert prévu en mai 2024 avait dû être annulé.

Vous serez tenus informés de ces manifestations.



*aars.sommierois@orange.fr
Tél. 06 18 50 67 02*

Comité d'Animation du Foyer de Villevieille

40 ANS DU COMITÉ D'ANIMATION DU FOYER DE VILLEVIEILLE !

Le 21 septembre, le Comité a fêté ses 40 ans au foyer et ce fut une belle réussite !

En fin d'après-midi, des auteurs locaux, Daniel Sartor, Nelly Chapotte et Daniel Guillaume ont présenté leurs derniers ouvrages traitant de l'Occitan et des découvertes archéologiques dans nos villages et environs et deux conteuses, Christine Barnier et Agnès Delaere ravirent une belle assemblée !

Puis un apéro animé par le groupe Feed Back remporta un vif succès : nombreuses furent les personnes qui, se lancèrent dans des danses rappelant leur jeunesse !

Enfin, c'est près de 90 personnes qui avaient répondu présents à la soirée proposée à cette occasion. Un tajine poulet leur fut servi arrosé de vin gracieusement offert par la cave coopérative locale, salade de fruits et pâtisseries.

Animée par le groupe Swing & Soul qui réussit lui aussi, grâce à sa chanteuse, ses guitares et contrebasse à proposer une ambiance festive et de danse tout au long de la soirée...



BIBLIOTHÈQUE

Au mois de Juillet, nous avons accueilli dans le petit jardin de la bibliothèque Catherine Pasquier pour une séance de dédicace de son polar « Total succès ».

Cette présentation suivie d'un apéritif a été un agréable moment de convivialité suscitant de nombreux échanges. Par ailleurs, le fonds destiné aux adultes a été largement renouvelé grâce à l'acquisition de nombreux ouvrages neufs et la mise à disposition de livres qui nous ont été donnés par Edith et Nicolas de Craène et par Paula Jacques que nous remercions chaleureusement.

Quelques-unes de nos dernières acquisitions, parmi les « best-sellers » du moment que nous vous invitons à découvrir :



Elles font l'objet d'une rubrique particulière dans la newsletter hebdomadaire.

Afin de susciter dès le plus jeune âge le goût pour les histoires et la lecture, nous accueillons, dans une pièce ménagée spécialement les enfants des classes maternelles et des crèches en présence de leurs enseignants(es) et des assistants(es) maternelles.

Les enfants des classes primaires seront accueillis le mardi de 14 h à 15 h une fois par mois à partir du mardi 5 novembre prochain.

Les enfants plus grands sont bien-sûr les bienvenus avec ou sans leurs parents !

Quelques projets pour 2025

- Réaménager l'espace adulte de façon à installer un « coin lecture ».

- Mettre à disposition des lecteurs une revue grand public telle que la Gazette de Nîmes et un ou plusieurs hebdomadaires.

Voici les horaires d'ouverture

- le mardi de 15h à 17h
- le mercredi de 15h 30 à 18h 30
- le jeudi de 10 h à 11h 30



Associations

COURS DE GYM PILATES

La saison 2023-2024 s'est terminée fin juin par un repas convivial offert par le comité d'animation du foyer de Villevieille. Une trentaine de pratiquantes étaient présentes pour remercier les professeurs Delphine et Léa de leur implication tout au long de l'année.

La nouvelle saison (2024 -2025) a débuté le 23 septembre 2024. Les cours donnés au foyer de Villevieille. Ils sont dirigés par les deux mêmes professeurs diplômés que les années précédentes. 5 créneaux horaires de cours sont proposés.



Léa assure les cours du lundi de 10h30 à 11h30, du mercredi de 10h30 à 11h30 et du jeudi de 18h15 à 19h15. Delphine s'occupe des cours du mardi de 18h à 19h et de 19h à 20h.

Chaque cours réunit une bonne dizaine de personnes qui sont ravies de reprendre ou continuer cette activité physique. Ce nombre de participants permet d'occuper la salle correctement et pour chaque professeur, de corriger éventuellement la posture de chaque pratiquant.

Vous ne saviez pas que des cours de Pilates étaient proposés sur Villevieille. Les inscriptions sont ouvertes toute l'année. Rejoignez-nous.

Renseignements

Adeline DESVIGNES - 06 31 21 18 75

Géraldine SOUBIGOU - 06 09 50 03 30

foyerdevillevieille@gmail.com



Jardin
PARTAGÉ



Jardin partagé

Après un été assez humide nous nous sommes lancés à replanter légumes estivaux : tomates, aubergines, poivrons, basilic en resserrant au maximum nos plants et le basilic s'est bien conservé sous les plants de tomates en les protégeant des maladies. Nous avons implanté des oyats qui permettent d'alléger l'arrosage faisant de réservoir d'eau traversés par la porosité du pot en terre sur les conseils de Christine.

Bonne reprise cet automne après avoir rehaussé nos bordures avachies, en amendant d'engrais organique, de feuilles, herbes, aiguilles de pin et de fumier. Nous récupérons chez les particuliers ces divers déchets végétaux. Vous pouvez nous contacter (sauf pour les graminées qui essaieraient leurs graines et envahiraient nos cultures).

Nous privilégions les légumes d'hiver blettes, choux Kale et de Bruxelles, poireaux, salades, épinards, mâche, brocolis et ceux du printemps qui seront plantés en octobre, novembre, décembre comme les petits pois, fèves, haricots. Le terrain nous offre pissenlits, diverses salades sauvages que nous apprenons à connaître, poireaux sauvages. Les artichauts ressortent après avoir disparu avec la chaleur et nous les dédoublons pour les disséminer encore et encore.

Dès septembre nous récupérons l'eau de ruissellement dans des cuves en plusieurs points ce qui représente 5000l. Nous apprenons le système D Débrouillardise ! l'un répare nos outils, l'autre donne des semis, une autre perce les cuves pour y fixer un robinet, une autre un joint en silicone pour reboucher les fuites, récupération de pot en terre dont nous sommes toujours preneurs (d'au moins 20cm de diamètre).

Et chacun.e œuvre au jardin en collégiale, nous sortons du « chacun pour soi » pour du « chacun pour tous » ! Le vivre ensemble collectif est notre vraie valeur. Partage et solidarité se prolongent au-delà du jardinage. Repas partagés, échanges de recettes de cuisine, fabrication de baumes de crèmes à base de plantes locales comme le millepertuis, lavande, romarin, plantain, et des infusions de mauves, lavande, des épices pour la cuisine le romarin, thym, sauge...

Des savoir-faire que nous nous réapproprions parce que oubliés qui nous apprennent l'autonomie. Une belle ruche humaine à petite échelle.

La nature est généreuse. Nous en prenons soin. Nous gardons au maximum la biodiversité locale en insectes, oiseaux et végétations. Sans usage d'intrants phytosanitaires sauf la bouillie bordelaise pour lutter contre la cloque du pêcher. Nous nous documentons et échangeons nos savoirs pour être au plus près de Dame nature dont nous avons tant besoin de respecter. Les arbres nous apportent de l'oxygène, récupèrent le gaz carbonique, maintiennent la fraîcheur entre ombre et hygrométrie. Toute diversité compose un équilibre de vie et nous veillons au mieux de la conserver tant nous sommes conscients de sa richesse.

Une poubelle compost à l'entrée du Jardin Partagé peut servir aux habitants proches afin de déposer leur déchet végétal que nous utiliserons ensuite pour nourrir les parcelles évitant aussi de surcharger le tri et retourneront à la terre (ceux-là ne seront pas brûlés dans l'incinérateur à polluer l'atmosphère).

Le jardin Partagé est une antenne du comité d'animation du foyer de Villevieille qui, cette année, a eu 40 ans et nous avons animé par les dons de divers plantes et fleurs, infusions de plantes séchées. Le cœur était à la fête. Merci à ceux et celles qui ont contribué à proposer leur mise en pot.

Le Jardin Partagé ne pourrait pas fonctionner sans l'engagement de ses adhérent(e)s. En plus des participant(e)s qui viennent chaque semaine jardiner, nombreux sont ceux qui nous soutiennent à travers leurs dons en nature.

Nous en sommes reconnaissant(e)s et remercions chaque membre pour sa participation précieuse. Si vous voulez nous rejoindre vous pouvez nous contacter au 06 48 93 39 90 ou 06 58 31 62 55.

Au plaisir de faire connaissance, partager, amener vos idées, apprendre et échanger.

Belle fin d'année 2024 et lumière vers 2025 !



Associations



ASSV - Association pour le Site de Villevieille

Un inventaire de longue haleine

Le petit patrimoine de Villevieille, appelé patrimoine vernaculaire, compte, une centaine de cabanes réparties sur le territoire. Elles sont concentrées sur les zones de collines à l'est de la commune et pour 55% d'entre elles à Biron et Catet. L'association pour le site de Villevieille ASSV a entrepris depuis quelques semaines un inventaire, détaillé de celles-ci. Un groupe de cinq personnes de l'association s'est chargé de décrire, diagnostiquer les risques de délabrement, relever les caractéristiques principales, photographier, dessiner et localiser, celles-ci, tout en conservant la confidentialité nécessaire quant à la localisation. 50% de nos capitelles sont en bon état, mais l'inventaire concerne aussi les ruines.

Ces relevés individuels réalisés par l'ASSV alimentent progressivement une base de données gérée par la CCPS à destination du ministère de la culture dans le cadre d'une vaste opération de 'Unesco sur le thème du patrimoine vernaculaire.

De la plus belle et imposante cabane aux dimensions surprenantes à l'amas de ruine, le groupe parcourt la campagne et constate les méfaits du temps et de la météo sur quelques bâtiments qui sont appelés à s'effondrer.



20 cabanes sont déjà recensées ; pour chacune d'elles le temps passé, sur le terrain, en réunions ou au bureau représente 21 heures de travail de bénévole.

Journées européennes du patrimoine

Les journées européennes du patrimoine ont permis à l'ASSV de réaliser une opération pédagogique enrichissante auprès des élèves de l'école de Villevieille, relative au site de la domus antique sur le site des terriers et à cette époque gallo-romaine ou notre village a connu une période resplendissante. Deux visites guidées dans les chemins de Catet ont permis à des petits groupes, de découvrir une partie du patrimoine de Villevieille : constructions en pierre sèche et flore.



Visite guidée sur les chemins de Catet

Villevieille antique présenté aux écoliers



Michel Fosse, la mémoire des cabanes de Villevieille

Ce n'est pas son statut de conseiller municipal mais celui de chasseur qui a décidé en 1991 le maire, Pierre Rolland, de mettre en contact Michel Fosse avec l'étudiante, Françoise Bornet, afin de l'aider à réaliser son mémoire sur les cabanes de Villevieille comme exemple d'un habitat vernaculaire rural en pierre sèche.

Ainsi durant quatre mois, Michel Fosse et Françoise Bornet se lancent dans une vaste enquête qui va les conduire à identifier 104 cabanes sur le territoire communal.

Michel Fosse guide Françoise Bornet. Il coupe les broussailles pour faciliter les photos et les prises de mesures. L'étudiante, pas très grande et un peu myope, avait aussi besoin d'un homme comme Michel qui la porte en hauteur pour déceler les cabanes masquées.

De ces 104 cabanes identifiées il y a plus de 30 ans, la trace de la moitié d'entre-elles à aujourd'hui totalement disparue.

Michel Fosse entretient un lien affectif particulier pour ces cabanes. Notamment lorsqu'il se remémore s'y être caché, enfant, à la fin de la guerre en compagnie de la famille Fray, afin d'éviter une colonne allemande en déroute.

Aussi Michel Fosse s'émeut de l'état de certaines cabanes. « Elles se sont détériorées par le temps, la végétation ou encore par les chasseurs à la poursuite de lapins réfugiés parmi les pierres » Cependant, il observe que « depuis 30 ans, assez peu de cabanes se sont écroulées ce qui prouve la qualité de la construction. »



La baisse de productivité des olives et la disparition des cultures a entraîné l'abandon progressif des cabanes. A part des cas très isolés, peu de nouvelles cabanes sont restaurées ou construites. « Les propriétaires devraient en prendre soin pour la transmission aux générations futures » estime Michel Fosse.

Il souhaiterait une mobilisation des pouvoirs publics, à l'instar des villes de Congénies ou de Calvisson, afin d'aider les associations de bénévoles à la sauvegarde de ce modeste patrimoine en péril.

Jean-Marc CRUMIERE



Associations



La Chouette Blanche

Découvrez les Bienfaits du Yoga avec l'Association La Chouette Blanche !

Chers habitants de Villevieille,



L'association La Chouette Blanche propose des cours de yoga chaque lundi de 19h30 à 21h à deux pas de chez vous. Ces séances, animées par Aurélie de son nom spirituel Bhavani, une professeure de Yoga depuis 2015 passionnée et certifiée par la

Fédération Inter-Enseignements de Hatha Yoga (FIDHY), vous offre un espace pour rentrer en connexion avec vous-même et bien plus encore..

Une Approche Personnalisée

La pratique du yoga avec Bhavani ne se résume pas à un simple cours. En effet, les sessions se déroulent en petit groupe, permettant à chaque participant de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Un nombre de personnes limitées permet à l'enseignant de guider chaque élève de manière attentive et humaine, veillant à ce que chacun puisse progresser à son rythme et en toute sécurité. Impossible de faire cela au-delà de 20 personnes même pour un enseignant expérimenté et ce quelle que soit la pratique... au delà c'est du business ou du "pratiquant à la chaîne".

Les Bienfaits du Yoga

La pratique régulière du yoga offre de nombreux avantages pour la santé.

Elle améliore la respiration, renforce le système cardiaque et aide à la gestion du stress. Parmi les techniques enseignées, vous découvrirez des postures (asanas) variées, des exercices de respiration (pranayama) et des pratiques de méditation qui favorisent la détente et le recentrage.

Le yoga contribue également à améliorer l'ancrage, l'estime de soi et la confiance en soi, tout en renforçant les relations interpersonnelles. C'est une véritable invitation à se reconnecter avec soi-même et à cultiver une harmonie intérieure. C'est pour cela que les cours de Yoga à la chouette blanche ne se résument pas au corps physique, il y a aussi des cycles d'enseignements. En première partie, nous avons étudié les chakras, dans quelques semaines nous commençons les 8 membres du yoga (Astanga Yoga, asht = 8)

Atelier Spécial Respiration

Ne manquez pas notre atelier spécial respiration qui se tiendra le 25 novembre ! Cet événement sera l'occasion d'approfondir vos connaissances sur les techniques de respiration et leurs effets bénéfiques sur le corps et l'esprit. Vous pouvez venir régulièrement (c'est le mieux) mais aussi ponctuellement si vous ne pouvez pas faire autrement ou si vous suivez déjà des cours de yoga ailleurs. Personnellement, Bhavani a toujours eu plusieurs enseignants.

Rejoignez-nous !

Actuellement, nous avons encore 5 places disponibles pour nos séances de yoga. Si vous souhaitez vous inscrire ou obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Aurélie Bhavani au 06 88 54 02 39.

Bienvenue à tous ceux qui souhaitent découvrir ou approfondir leur pratique du yoga. Ensemble, cultivons le bien-être et la sérénité !

Namasté !





**PLOMBERIE
CHAUFFAGE**

Jean-Michel **BENASSIS**

34160 CAMPAGNE - bena6@sfr.fr
Tél. 04 67 92 10 58 / 06 03 76 11 49

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Construction - Rénovation
Aménagements intérieurs
Toiture - Isolation



REGINA - PASCON
SARL SOMAGE

Batisseurs de vos rêves

34 CAMPAGNE - 06 67 81 94 10

Oxygène Form
*Le Centre de Remise en Forme
de Sommières*

**Musculation
Fitness Gym
Zumba Pilates
Sauna ...**

*Le sport...
tout simplement!*

04 66 53 81 56 - Site : www.oxygeneform.com



C.L. DEPANNAGE
ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE ARTISANALE

Dépannage électrique 7 jours/7
Travaux électrique neuf et rénovation
Borne de recharge voiture électrique
Vidéophonie, automatisme de portail

115 Chemin de la bagarède
30420 Calvisson
Tel: 07 65 87 50 38
Mail: contact@cldepannage.fr
Web: www.cldepannage.fr

SASU à capital variable de 500€
siren 951695147 RCS NÎMES



Cette page est destinée aux publicités, si vous aussi vous voulez communiquer sur votre activité, contactez la mairie.



CLAIRe
 protège sa famille
 et sa maison
 des feux de forêt.
 Elle débroussaile
 autour de chez elle.

**Débroussailler chaque année, c'est obligatoire
 et c'est investir pour votre sécurité.**

**FRANCE
 NATION
 VERTES**

Agir - Mobiliser - Accueillir

AVONS
 LES BONS
 REFLEXES
 feux-foret.gouv.fr

L'obligation légale de débroussaillage, la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux de forêt et de végétation.

Avec le changement climatique, les feux de forêt et de végétation sont de plus en plus forts et intenses. Le débroussaillage des abords de son habitation est le meilleur moyen de se protéger, de protéger ses biens et la nature environnante, face à ce danger.



Le débroussaillage, qu'est-ce que c'est ?

Le débroussaillage, c'est réduire la masse de végétaux sur un terrain pour diminuer l'intensité des feux et réduire leur propagation. Il ne vise pas à la suppression totale de la végétation et ne s'assimile ni à une coupe rase, ni à un défrichement.

Dans certains territoires, le débroussaillage est une obligation. Celle-ci s'applique dans une zone de 50 mètres* autour de vos bâtiments ou de tout autre équipement.

Qui est concerné ?

L'obligation légale de débroussaillage s'applique dans les départements et communes particulièrement à risque face aux menaces de feux de forêt et de végétation. Pour savoir si vous êtes concerné, contactez votre commune, votre préfecture ou rendez-vous sur : feux-foret.gouv.fr

Dans ces communes, tous les propriétaires de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues sont concernés. La réalisation du débroussaillage peut nécessiter d'intervenir sur la propriété de votre voisin. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation. Les agents assermentés, notamment ceux de l'ONF (Office national des forêts), sont habilités à verbaliser.

Pourquoi est-ce obligatoire ?

Débroussailler les abords de votre habitation permet de :

- vous mettre en sécurité, vous et vos biens,
- face aux risques de feux de forêt et de végétation ;
- sécuriser l'accès et l'intervention des sapeurs-pompiers ;
- participer activement, à votre échelle, à la lutte contre les feux de forêt et de végétation ;
- protéger votre cadre de vie, la forêt et l'environnement.

Vous devez intervenir sur un terrain voisin pour respecter l'obligation légale de débroussaillage ?

Vos voisins ont l'obligation de vous autoriser l'accès à leur terrain. En cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

* Cette distance peut être portée à 100 mètres par le maire ou par le préfet. Renseignez-vous auprès de votre maire.